



Votre dernière lettre M^r m'a tant surpris qu'affligé.
 quoi M^r c'est après vous avoir prévenu depuis plus
 de six mois de votre changement après vous avoir toujours
 dans les conversations que j'ai eues avec vous montré
 ma résolution invariable sur la nécessité de ce change-
 ment que vous m'exposez au dernier moment les raisons
 qui vous font désirer de rester à Guenou. je vous
 avoue, M^r ce n'est pas répondre ni loyalement ni
 franchement à tout ce que je vous ai montré d'intérêt
 et j'ose le dire d. bonte paternelle.
 je crois avoir mérité le titre du meilleur ami des
 prêtres qui sont soumis à mon sollicitude pastorale,
 je crois avoir prouvé que je sais gouverner par moi
 même et que je suis inaccessible à aucune prévention
 la bonne administration de mon diocèse exige des
 changements; ils content à mon cœur, parceque je
 sens bien qu'ils entraînent toujours quelque peine
 pour ceux qui en sont l'objet. mais mon diocèse se voit
 dans le plus déplorable état avec le peu de sujets dont
 je puis disposer, si je ne pouvois pas empêcher

les arrangements. D'ailleurs ils sont indistinctement
sur tout le monde. je viens d'en faire plusieurs
dans la parodie de Montclair qui auront été certainement
pénibles. L'aumônier de l'hôpital, le premier vicar
de St. Mathieu le Desserv. de Serignac auront fait
des sacrifices en quittant leurs places, ils ne m'ont
pas adressé la moindre réclamation.

Mais venons aux raisons beaucoup trop tardives que
vous me donnez. D'abord l'état de votre santé. Elle
sera beaucoup moins éprouvée dans une paroisse qui
n'en que 550. ans. que dans la votre dont la desserte
est plus facile. je l'ai préférée par cette raison et
parce que vous m'avez demandé une paroisse de ce genre.

L'argent que l'on vous doit à gouverneur, mais votre
successeur veillera à ce que l'on vous paye et je lui
en fais une recommandation expresse.

Vos membres? vous pourrez facilement prendre des
arrangements avec votre successeur et je suis persuadé
qu'il s'y prêtera volontiers et comme des confrères
doivent en agir.

ainsi, M. il m'est impossible de rien changer à
ma détermination. c'est après avoir combiné

un travail pour quelques changements que je
les ai décidés. je ne puis pas résister sans motif,
sur une opération qui ne m'a été inspirée que
par les intentions les plus pures. je vous ai
rapproché de moi, de quelques amis que vous avez
à quimper. votre conduite et la manière dont
vous répondrez à mes sentiments paternels, déter-
mineront ce que je dois faire pour vous.
enfin, M. vous n'avez jamais aucun motif
légitime de ne pas me rendre la justice que je
mérite. Dans tous les cas j'ai trouvé mon
fond de ma conscience.

je vous prie, M. d'être persuadé de mon res-
pectueux attachement.

J. P. R. de laque se apper